CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

Rapport annuel 2016

Rapport de prestations 2016

Editorial	3
Nouveau logo	4
Formation et loisirs	5
Conseils et accompagnement (travail en faveur des personnes sourdes-aveugles)	10
Bibliothèque pour aveugles, Landschlacht	12
Sonothèque Etoile Sonore, Collombey	13
Fondation Centre International des Aveugles IBZ, Landschlacht	14
Finances, bilan, annexe	16
Rapport de l'organe de révision	23
Successions, legs et fondations	24
Rapport de prestations	24
Revues enregistrées	25
Activité de section	25
Effectif des membres	26
Collaboratrices, collaborateurs et membres	26
Sections (adresses)	27
Adresses	28

Editorial

C'est ensemble que nous sommes forts

Est-ce une phrase vide de sens, un mot creux ou est-ce que c'est une attitude fondamentale de notre travail? Permettez-moi de répondre moi-même à cette question. Pour moi, il est essentiel que nous poursuivions tous ensemble le même objectif. Sans cela, nous ne pourrons jamais atteindre les buts que nous nous sommes fixés.

Aucune organisation d'entraide n'est épargnée par certaines difficultés, notamment en ce qui concerne la recherche de personnes auxiliaires ou la diminution du nombre de membres. La CAB aussi doit relever ce défi. Mettons-nous donc au travail ensemble!

Parfois, nous n'avons pas assez de liquidités pour réaliser des projets utiles. Le marché des dons est devenu très difficile en Suisse et les gens réfléchissent deux fois avant d'investir leur argent.

Quand je parle d'entraide, je prends ce terme au pied de la lettre: nous prenons notre destin entre nos mains. Non seulement cela sonne bien, mais cela renforce la confiance en soi. Toutefois, nous sommes conscients que nous avons besoin de l'aide d'autrui, pour réaliser nos objectifs. Nous dépendons tous de l'aide des autres.

Nous vous remercions, chère lectrice, cher lecteur, de l'intérêt et de la sympathie que vous portez envers notre organisation. Grâce à vous, nous pouvons continuer notre travail tant apprécié au service des personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles dans l'avenir. Un grand merci.

Ruth Häuptli, présidente de la CAB

Ruth Häuptli (présidente, à droite), avec la directrice de cours Doris Blum

CAB
Schweizerische Caritasaktion der Blinden
Action Caritas Suisse des Aveugles

La CAB sous un nouveau visage

A partir de 2017, l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) se présentera avec un nouveau logo. Ainsi cette nouvelle identité, la CAB espère montrer ses objectifs et sa mission encore mieux qu'auparavant, soit l'encouragement et le soutien de personnes aveugles ainsi que la sensibilisation du public.

De manière évidente, l'oeil est symbole pour tout ce qui concerne la vue. Ceci n'est pas étonnant, étant donné que la vue est l'un des sens les plus importants que nous connaissions. Parmi nos différents sens, la vue est même considérée étant le plus important de tous. Que faire, si l'oeil ne fonctionne plus? C'est à ce moment que l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) intervient et soutient depuis 1933 les personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles.

Optimisme et amabilité

Un logo (mot qui vient du grec et qui signifie «sens») est un symbole qui représente une société ou une organisation. Le logo précédent étant dépassé après tant d'années, la CAB a décidé d'optimiser son graphisme et de raviver sa couleur. Le symbole de l'oeil n'est pas nouveau et il gardera son importance. Dans sa nouvelle forme, l'oeil est encore plus clair. Il montre de manière limpide et simple ce que représente la CAB. Sa position bien centrée définit l'engagement inlassable de notre association pour les personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles. Pour signaler qu'elle n'est pas une société fermée, mais bien au contraire, une organisation ouverte à la nouveauté, elle s'est décidée pour ce petit clin d'oeil, cette tâche blanche dans l'oeil. La couleur orange représente l'optimisme, la joie et l'ouverture. Elle est facile à apercevoir, tandis que la couleur bleue représente la sympathie, l'amabilité et l'assurance.

Un logo qui signalise

Pour donner suite à toutes ces réflexions, il résulte un logo moderne qui transmettra le message désiré pour les années à venir. En même temps, c'est un appel à tous ceux qui aimeraient soutenir un travail utile: l'œuvre de la CAB au service des personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles.

Des cours qui servent à transmettre la joie de vivre

Nous sommes reconnaissants de pouvoir porter notre regard sur de nombreux cours réalisés l'année écoulée. Nous sommes fiers d'avoir atteints 2'400 jours de formation, ce qui nous démontre que nous nous trouvons sur le bon chemin. Nous regardons régulièrement les questionnaires de nos participants, nous les analysons et intervenons en cas de besoin, que ce soit avec des personnes concernées, la direction du cours ou l'IBZ.

Les participants viennent de tous les cantons suisses. Nos cours leur donnent la possibilité d'échanger des connaissances. La réhabilitation, la formation continue du sport ou des loisirs sont les thèmes principaux des activités en commun. Nos participants échangent sur leurs situations de vie, leurs expériences avec les institutions et les autorités, car avant ou après le cours, il reste assez de temps pour ce genre de discussions.

Nous offrons des cours d'une journée ou en bloc, soit de 3 à 14 jours. Parfois, nous sommes obligés d'annuler des cours, mais heureusement, cela n'arrive pas souvent.

Des formations pour personnes malvoyantes-malentendantes et sourdes-aveugles

Je tiens à citer l'engagement exceptionnel de la CAB en ce qui concerne le travail avec les

Formation et loisirs

personnes malvoyantes-malentendantes et sourdes-aveugles. Un grand nombre de collaborateurs et guides de la CAB ont suivi des formations continues sur le langage des sourds-aveugles et ont approfondis leurs connaissances sur leurs besoins spécifiques.

Je voudrais également remercier l'organisation TbKF (Taubblinden Kulturforum), avec qui nous organisons plusieurs des cours d'un jour, des séminaires d'un week-end ou des cours hebdomadaires sont organisés par notre partenaire et offerts à nos membres. Son expérience du travail avec les sourds-aveugles est bénéfique au premier abord pour nos participants, mais également pour nous, les collaborateurs de la CAB.

Ecoles, paroisses et expositions

De nombreux membres de la CAB s'engagent régulièrement dans le travail de sensibilisation auprès des écoles. Ce qui intéresse le plus les élèves, ce sont les différents moyens de communication des personnes malvoyantes, aveugles, malvoyantes-malentendantes et sourdes-aveugles. On leur explique l'écriture braille, l'alphabet de Lorm, (langage principal des personnes sourdes-aveugles). Nous soutenons nos membres en les accompagnant dans les écoles. Un autre point culminant pour notre travail de relations publiques est la présence lors de la journée internationale de la canne blanche ou lors de certaines expositions de commerçants ou de foires. Ces différents projets sont des jalons importants pour les personnes concernées et surtout une belle occasion de rendre la population attentive à leurs besoins spécifiques.

Responsables des cours

J'aimerais remercier tout particulièrement les responsables des cours pour leur engagement très apprécié. Avec leurs adjoints, ils nous aident à enrichir notre programme. Ils s'efforcent de rendre les cours attrayants et font en sorte que nos participants se sentent à l'aise. Grâce à leur engagement, nos cours de formation continue restent intéressants et sont des lieux de joie.

Bénévoles

La CAB, en tant qu'organisation d'entraide des personnes malvoyantes, aveugles, malvoyantes-malentendantes et sourdes-aveugles, dépend de l'engagement de bénévoles. Appréciant leur immense engagement envers nos membres, nous sommes très reconnaissants de pouvoir compter sur leurs précieux services. De nombreuses activités, surtout nos semaines à thèmes, ne pourraient avoir lieu sans eux. Notamment pour nos cours hebdomadaires, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Malgré des journées souvent longues et fatigantes, nous observons une grande satisfaction et de la joie émanant des bénévoles lorsqu'ils se retrouvent ensemble le soir.

D'autres volontaires visitent régulièrement les personnes malvoyantes, aveugles, malvoyantes-malentendantes et sourdes-aveugles. Ils les aident à faire les courses ou les accompagnent chez le médecin. Souvent, les personnes concernées se contentent d'un petit moment de conversation. De nombreuses personnes bénévoles constatent qu'une telle tâche n'est pas une perte de temps, mais au contraire, elle contribue à enrichir leur vie.

Nous encourageons chacune des personnes donnant de son temps, s'engageant dans nos cours ou soutenant nos membres dans la vie quotidienne. Sans leur aide, nous ne pourrions pas faire notre travail. Un grand merci!

Toutes les prestations de la CAB, les cours, l'assistance psychosociale, les bibliothèques ainsi que les activités des sections sont accessibles à toutes les personnes malvoyantes, aveugles, malvoyantes-malentendantes et sourdes-aveugles.

Hans Bühlmann
responsable formation et loisirs

Listes des cours
sans manifestations des sections

Types de cours

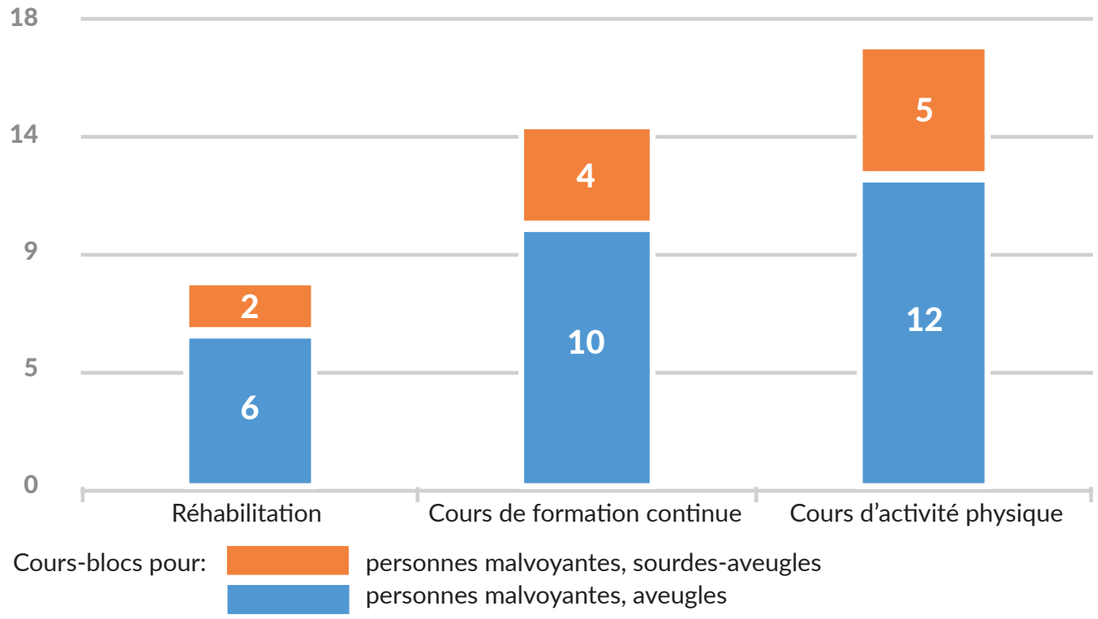

Jours de cours des participants

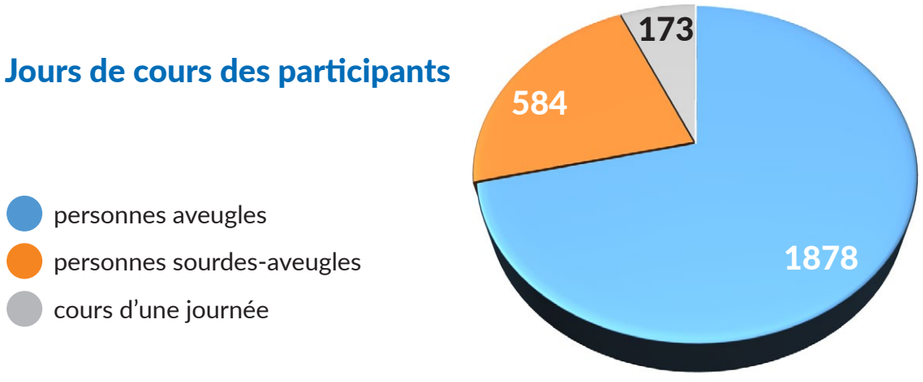

Volontaires

engagements d'une journée

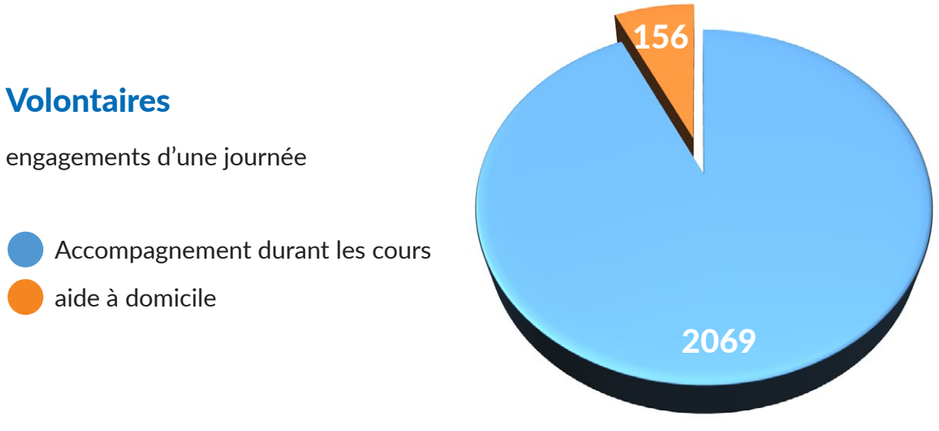

Semaine de randonnées en Valais

Depuis quelques années, la CAB organise des semaines et journées de randonnées dans toutes les régions de Suisse. Le Valais est une destination très appréciée, c'est la raison pour laquelle nous revenons volontiers dans cette belle région. Notre accompagnatrice Heidi Schoch-Amrein nous a envoyé un très beau rapport de la semaine.

C'est le samedi, 4 juin 2016, que nous arrivons à la gare de Viège, où notre groupe de randonneurs est attendu par Franz Fux à 11 heures. Avec sa partenaire, il nous reçoit très chaleureusement. Franz avait réservé deux taxis pour nos bagages et nous marchons ensemble jusqu'à la maison de formation St. Jodern.

Lors d'une visite intéressante de deux heures, Kurt Hengartner nous fait visiter la charmante vieille ville de Viège, avec tous les coins et recoins les plus beaux de la ville. Le repas du soir nous est servi à 18h30. Ces derniers ont été excellents, sans exception. Tous les soirs, le cuisinier nous gâte avec des salades fraîches, des spécialités valaisannes, ainsi qu'un bon dessert et un café. Au nom de notre groupe, j'aimerais remercier très sincèrement le restaurant pour ces délicieux repas. Après le dîner, nous restions ensemble dans le «St. Jodern-Stübli» – une partie de notre programme du soir, où nous repassons le film des événements de la journée et recevons des informations pour le lendemain. Nous, les participants et les guides de la semaine de randonnées, apprécions beaucoup ces moments de détente.

Franz a non seulement parfaitement bien organisé les journées, mais s'est également occupé de divertissements nocturnes. Jeudi par exemple, après le dîner, c'est Ermano Magnani qui nous a surpris. Habitant à Brigue, Ermano est un musicien professionnel et nous a fait bien plaisir avec sa musique de danse pétillante. Les chaises de la salle sont restées vides, tout le monde était content! Le clou de la soirée était sans doute la danse d'ouverture de Franz et Vreni. En fait, c'est plutôt une sensation, car Vreni est une participante très timide. C'était merveilleux de voir son sourire pendant qu'elle dansait! Nous étions tous très heureux pour elle. Le lendemain matin, nous nous sommes levés un petit peu plus tard. Après une belle randonnée de Viège à Binn par Grengiols, nous avons visité le marché fermier hebdomadaire à Viège. Nous avons profité de l'occasion pour acheter quelques souvenirs pour nos bien-aimés à la maison. Ensuite, il était temps de faire nos bagages et de dire au revoir. L'adieu était difficile pour tout le monde.

Une semaine de randonnées comme nous l'avons vécu demande une préparation et une organisation très précises. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à ce que cette semaine reste inoubliable, notamment le responsable Franz Fux, Antonia, Luzia, Ursula, Lina et Marc. N'oubliez surtout pas, nous nous reverrons certainement à l'occasion d'une autre semaine de randonnées. Un grand merci.

Service de conseils faciles d'accès pour toutes les situations de vie

Au cours de l'année sous revue, les consultations ont été, de façon générale, plus complexes, plus diversifiées et une bonne collaboration avec d'autres organisations et services était nécessaire.

Chaque personne avec un handicap sensoriel a des besoins différents. La première chose à vérifier lors d'un premier entretien est le degré d'autonomie et les capacités restantes de la personne malvoyante, aveugle ou sourde-aveugle. Nous cherchons à déterminer les problèmes. C'est parfois un processus douloureux pour la personne concernée. Ensemble, nous cherchons des solutions et fixons des objectifs. Pour les personnes malvoyantes et malentendantes, aveugles ou sourdes-aveugles, cette démarche est très importante. C'est avec un soutien professionnel et compétent que nous soutenons nos clients dans des circonstances dramatiques de la vie et cherchons ensemble des solutions réalistes. Ce sont les premiers pas de notre service de conseils personnalisés.

Consultations individuelles 2016

	Heures	Nombre
Conseil social succinct	439	85
Art. 74, clients AI	1876	72
Art. 101bis, clients AVS	259	13
Art. 74, proches AI	49	32
Art. 101bis, proches AVS	11	10

Parfois, je constate que les personnes ayant une maladie induisant la diminution continue de la capacité visuelle, ont honte de se montrer en public avec une canne blanche ou une veste fluorescente. Lors d'un entretien, nous analysons l'acceptation d'un handicap sensoriel, ce qui peut être un processus très long.

La perception de soi est également un thème lors d'un premier entretien. Il est important de savoir si celle-ci correspond aux possibilités réelles de la personne ou s'il s'agit d'une illusion qui n'est pas réalisable. Nous essayons de promouvoir les ressources naturelles de nos clients, mais parfois, il faut poser des limites. Et quelquefois, l'assistance d'une tierce personne est inévitable et doit être acceptée. Dans la forme la plus simple, nous organisons un service, comme par exemple une aide de ménage ou des moyens auxiliaires pour soulager la vie quotidienne de la personne concernée. De plus, nous analysons la situation financière de nos clients. Nous vérifions s'ils bénéficient d'une rente décente, s'ils ont besoin de prestations complémentaires et surtout, si l'argent disponible suffit pour payer les factures pour l'assistance nécessaire. Pour certaines personnes, nous avons encore un travail de persuasion à mener pour qu'elles comprennent, que tout n'est pas gratuit. Les hommes vieillissent, vivent souvent isolés et n'ont plus personne. La collaboration avec l'autorité de protection de l'adulte s'est intensifiée en 2016. Nous sommes reconnaissants de travailler avec les diverses fondations qui soutiennent nos clients de façon très généreuse, que ce soit pour des moyens auxiliaires, la participation à un de nos cours ou la réalisation d'un vieux rêve.

Un autre accent a été placé sur le soutien pour remplir les directives anticipées. Tout d'abord, il faut trouver le formulaire adéquat pour chaque client, et ensuite le remplir avec lui. Par la suite, nous constatons en général un grand soulagement d'avoir fait le nécessaire en cas de besoin.

Souvent, d'autres questions se posent, comme par exemple le règlement en cas de concubinage, un mandat pour cause d'inaptitude, un règlement en cas de décès, ou des questions de testament. Dans des cas comme ça, nous prenons contact avec une banque, un notaire ou la commune pour le règlement du cimetière.

Dans mon travail quotidien, je constate que le rapport avec les autres organisations, les autorités et fondations augmente, tout comme la complexité des destins.

L'objectif, de voir chaque personne individuellement, me semble être le plus important de mon travail de conseillère. Ainsi, les clients sentent ce que signifie «ensemble, nous sommes forts»!

Catherine Hägler, responsable professionnelle conseils et accompagnement

Tendance livres audio

Après un temps de planifications intensives en 2015, le service de soins à domicile SPITEX de la région de Kreuzlingen a déménagé dans une grande partie de nos locaux, rénovés et adaptés à leurs besoins, à la fin du mois de mai 2016.

Durant la rénovation qui a duré sept semaines, nous avons dû interrompre la production de nos livres audio. Malgré cette interruption et grâce à l'engagement et la flexibilité de nos collaborateurs, nous avons presque atteint le même résultat que l'année précédente. Avec les enregistrements digitalisés ainsi que les livres audio, convertis dans le format facile à utiliser DAISY (voir www.cab-bbl.ch), nous avons produits 179 titres avec un temps d'enregistrements total de 1'624 heures.

Selon les statistiques de notre service de prêts, nous constatons une diminution des livres en braille de 15 %, tandis que le prêt de livres audio augmente de 5 %, ce qui donne 9'177 prêts au total. De plus, nous avons augmenté nos livres en format DAISY de 3'000 exemplaires sur un total remarquable de 18'500 titres. Cet élargissement de notre offre n'est possible que grâce à la collaboration et la mise en réseau de toutes les sonothèques du territoire allemand, l'organisation Medibus, communauté internationale de médias pour personnes aveugles et malvoyantes.

L'exemple de cette longue collaboration montre le succès d'une telle organisation, qui a pour objectif de mettre les ressources en commun de coordonner les activités et de relever les défis qui se posent, notamment dans le domaine technique. Ceci nous motive à trouver d'autres possibilités de collaboration avec nos partenaires, afin d'améliorer nos prestations davantage pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Urs Rehmann
responsable de la bibliothèque pour aveugles à Landschlacht

Ensemble

Un consultant me demandait un jour : «Pourriez-vous nous fournir l'organigramme de l'Étoile sonore ?» C'est certes une question tout à fait normale dans ce genre de démarche. Sauf que l'Étoile sonore, stricto sensu, ce sont deux personnes qui se relayent au téléphone et gèrent ou plutôt coordonnent les différentes tâches. Deux personnes vraiment ? Eh bien non car ce serait oublier la quarantaine de lecteurs bénévoles qui prêtent généreusement leur voix pour fournir pas moins de 180 nouveaux livres en 2016, soit plus de mille heures d'enregistrement. Au niveau du temps passé à cette tâche, on peut généreusement doubler, voire tripler selon l'expérience des lecteurs et tout cela généreusement. Non, vraiment, nous ne serions trop remercier ces hommes et ces femmes qui régulièrement se mettent derrière leur micro pour nous transmettre qui un roman, qui une lecture spirituelle, qui un essai sur une question actuelle.

Mais ce n'est pas tout, car pour que nous puissions avoir du matériel de qualité, acheter les livres en conséquence, il faut aussi que des gens partent au front et fassent preuve d'originalité pour faire des recherches de fonds conséquentes. C'est le travail, entres autres du bureau de Zurich qui nous assure une logistique indispensable.

Il faudrait aussi inclure les libraires qui nous font bénéficier de leur savoir-faire, le petit bureau de poste de Collombey qui voit quotidiennement arriver son lot de pochettes noires partant (ou arrivant) de toute la francophonie. Cette année, ce n'étaient pas moins de 9000 pochettes qui ont circulé. Heureusement que le téléchargement, toujours plus important, environ 13% des prêts cette année, vient peu à peu soulager le facteur !

Et puis il est un réseau dont nous parlons peu, c'est celui des bibliothèques sonores romandes qui travaillent en saine coordination afin de satisfaire et d'offrir l'éventail le plus grand possible de choix de lectures à ses abonnés. Il y avait eu le catalogue collectif commun, mais maintenant il a été mis au point une organisation qui nous permet d'éviter de produire des livres à double, voire à triple. Nous procédons simplement par échange si une bibliothèque désire mettre à son catalogue un livre se trouvant dans une autre sonothèque. Enfin une manière intelligente de travailler dans la confiance et dans une bonne entente mutuelle : comme cela fait du bien ! Du coup, nous avons le projet de développer une application pour smartphone qui permettent de télécharger nos livres : tous les livres de Suisse romande, sur une seule plateforme. Beau défi que nous nous réjouissons de mener à bien, même si les contraintes techniques demeurent nombreuses et les solutions pas encore clairement dépistées.

Ainsi l'Étoile sonore n'est pas une étoile solitaire dans un ciel immense, non, c'est plutôt une constellation d'aides plus ou moins visibles car n'oublions pas que cette dernière est sise au sein d'un monastère et bénéficie ainsi du soutien de la prière de la communauté et de tant de gens, en particulier les auditeurs qui nous disent combien ils apprécient ce service. En effet, la particularité de notre sonothèque est de mettre à disposition des personnes ne pouvant lire par elles-mêmes, des ouvrages de spiritualité. Certes, il y a aussi tous les autres genres littéraires, mais celui-ci est tout à fait spécifique et nous mettons un point d'honneur à mettre à disposition le plus rapidement possible les documents importants qui sont publiés dans ce domaine.

Une année bien remplie et des défis importants nous attendent et puis pour l'organigramme… finalement, c'est l'affaire des grandes personnes, comme dirait le Petit Prince, nous, nous avons des gens à rencontrer avant tout !

Pour la sonothèque «Etoile Sonore»
Sr Marie-Paule, responsable

Quelques réflexions sur l'année 2016

En général, les chiffres d'une entreprise parlent pour eux-mêmes. Les nuitées, chiffres d'affaires, rabais, le rendement, les dépenses, les pertes, etc. – tout cela en grandeurs mesurables. Le droit comptable suisse demande un bilan et un compte de résultats solides; des faits purs et durs. Toutefois, les facteurs doux, qui sont responsables à part égale pour la réussite ou l'échec d'une entreprise, ne sont pas vraiment mesurables. Cependant, ce sont ces facteurs qui maintiennent notre institution en vie. C'est notre foi en l'avenir, la foi en l'IBZ, la foi en nos 14'000 m^2, avec tout ce qu'il faut qui nourrit notre espoir. Dans les archives de l'IBZ, je remarque surtout une phrase: nous devons nous changer. L'année 2016 a été une année de profonds changements. Malheureusement, nous ne recevons des subventions plus que d'un seul partenaire, de la CAB. Le DKBW ne peut plus soutenir l'IBZ, à l'exception des rabais que l'organisation allemande accorde à ses membres. Du côté financier, cette décision a été un coup dur pour nous. Actuellement, la poursuite de l'IBZ fait l'objet d'une analyse très approfondie, ce qui entraîne une rationalisation du budget pour l'année 2017.

Nous constatons que les chiffres des nuitées de nos hôtes étrangers diminuent continuellement, ce qui a pour conséquence que le chiffre d'affaire baisse également. Toutefois, nous pouvons enregistrer une augmentation de groupes pour la journée, ce qui améliore légèrement la situation. De plus, nous avons créé un département interne de récolte de fonds et nous sommes très contents du résultat. Notre collaboratrice a généré des dons remarquables, pour nos hôtes et notre maison.

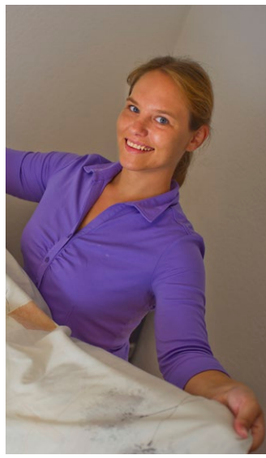

La collaboration avec notre fondatrice, la CAB, est essentielle pour notre institution. Cependant, nous savons que nous devrons trouver d'autres partenaires, aussi fort, voire plus fort que la CAB. Nous sommes persuadés que nous trouverons des solutions pour l'IBZ et nous sommes confiants qu'à la fin, nous sortirons plus forts de ce long tunnel de restructurations. D'où vient cette conviction? Nous croyons en l'optimisme, les compétences et l'enthousiasme de nos collaborateurs et partenaires.

Chère CAB, nous vous remercions de tout cœur pour votre collaboration très fructueuse et fidèle.

Andi Angst
directeur du Centre International des Aveugles IBZ

Comptes annuels

BILAN au	Annexe	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
ACTIFS			
Liquidités	1	2’150’401	2’519’740
Autres créances à court terme		3’790	3’287
Comptes de régularisations actifs		5’646	3’000
Fonds de roulement		**2’159’837**	**2’526’027**
Placements	2	618’572	604’761
Immobilisations Secrétariat central, Zurich:	3		
Equipement		946	5’285
Voitures		1	1
Informatique		2’609	1
Bibliothèque des aveugles, Landschlacht:			
Immeuble		1	1
Equipement		3’660	4’576
Immobilisations		***625’789***	***614’625***
Total ACTIFS		**2’785’626**	**3’140’652**
PASSIFS			
Créances et dettes de livraisons et prestations		5’055	0
Autres passifs à court terme	4	30’833	36’141
Revenu différé		93’048	117’991
Capital étranger à court terme		**128’936**	**154’132**
Provisions	5	56’000	56’000
Capital étranger à long terme		**56’000**	**56’000**
Total capital étranger		**184’936**	**210’132**
Fonds d’utilisations déterminées	6	**64’246**	**64’246**
Capital libre généré		2’866’273	3’202’153
Résultat annuel		-329’829	-335’879
Capital d’organisation	7	**2’536’444**	**2’866’274**
Total PASSIFS		**2’785’626**	**3’140’652**

Compte d’exploitation

	Annexe	2016 en CHF	2015 en CHF
Bénéfices collectes de fonds	8	**1’532’665**	**1’987’521**
Contributions reçues disponibles		1’530’165	1’873’148
Legs disponibles		2’500	114’373
Revenus provenant de prestations fournies		**1’496’009**	**1’494’436**
Aides financières AI pour prestations fournies		1’264’472	1’264’472
Contributions de participants		221’541	223’107
Revenu de prestations des bibliothèques		9’799	5’762
Autres revenus d’exploitation		197	1’095
Recettes d’exploitation		***3’028’674***	***3’481’957***
Frais de projet		**-1’913’953**	**-1’977’495**
Frais de personnel	9	-1’153’736	-1’188’260
Soutien de personnes et sections		-18’683	-34’920
Frais d’exploitation		-680’065	-724’863
Frais d’entretien		-58’866	-26’899
Amortissements	3	-2’603	-2’553
Collecte de fonds/frais généraux de publicité	8	**-939’436**	**-1’220’862**
Frais de personnel		-71’882	-108’082
Frais d’exploitation collecte de fonds		-867’554	-1’112’779
Dépenses administratives		**-323’567**	**-329’011**
Frais de personnel		-277’508	-269’671
Frais d’exploitation		-32’737	-34’859
Frais d’entretien des bibliothèques		-12’100	-23’748
Amortissements	3	-1’222	-733
Charges d’exploitation		**-3’176’956**	**-3’527’368**
Résultat d’exploitation		**-148’282**	**-45’411**
Résultats immobiliers		**13’533**	**-8’038**
Produits financiers		27’427	20’342
Charges financières		-13’894	-28’380
Charges étrangères à l’exploitation		**-203’888**	**-446’801**
Soutien Centre international des Aveugles IBZ		-203’888	-446’801
Résultats immobiliers		**20’000**	**0**
Produits d’immeubles hors exploitation		20’000	0
Charges exceptionnelles		**-11’192**	**-3’160**
Dépenses non imputables à la période		-11’192	-3’160
Résultat annuel avant les variations des fonds		**-329’829**	**-503’410**
Dissolution des fonds déterminés		0	167’530
Résultat annuel		**-329’829**	**-335’880**

Flux de trésorerie

	Annexe	2016 CHF	2015 CHF
Résultat annuel		-329’829	-335’879
Amortissements	3	3’825	3’287
Résultat intermédiaire Cash Flow		**-326’004**	**-332’592**
Variation des créances à court terme		-504	-2’163
Variation des comptes de régularisation actifs		-2’646	900
Variation d’engagements de livraisons et prestations		5’055	0
Variation passifs à court terme		-5’309	4’026
Variation des comptes de régularisation passifs		-24’943	-164’096
Flux de trésorerie généré par l’activité d’exploitation		**-354’351**	**-493’925**
Variations immobilisations corporelles	3	-1’177	-13’147
Variations placements financiers	2	-13’811	-39’045
Flux de trésorerie d’investissement		**-14’988**	**-52’192**
Flux de trésorerie des activités de financement		**0**	**0**
Variation liquidités		**-369’339**	**-546’117**
Liquidités au 1er janvier		2’519’740	3’065’857
Liquidités au 31 décembre	**1**	**2’150’401**	**2’519’740**

Annexe des comptes annuels 2016

Les principes comptables
Les comptes annuels de l’Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) remplissent les exigences fixées par le CO, le nouveau droit comptable et FER 21. Le passage au système FER 21 et le nouveau droit comptable a eu lieu pour la première fois en 2015. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF).

La date de clôture du bilan de l’association est le 31 décembre

Explications sur le bilan et le compte d’exploitation

1. Liquidités

	2016 CHF	2015 CHF
Caisses	2’662	2’592
Compte postal	498’107	710’303
Banques	1’649’632	1’806’845
Total liquidités	**2’150’401**	**2’519’740**

Les actifs liquides seront valorisés à leur valeur nominale.

2. Placements financiers

	2016 CHF	2015 CHF
Titres	**618’572**	**604’761**

Les titres sont saisis à la valeur actuelle du marché le 31.12.

3. Tableaux des immobilisations

	Biens immobilier CHF	Equipements CHF	Véhicules CHF	IT CHF	Total CHF
Valeurs comptables 1.1.2015	1	2	1	1	5
Acquisitions/Investissements	0	13’146	0	0	13’146
Amortissements	0	-3’286	0	0	-3’287
Valeurs comptables 31.12.2015	**1**	**9’862**	**1**	**1**	**9’865**

	Biens immobilier	Equipements	Véhicules	IT	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Ouverture	1	9’862	1	1	9’865
Transferts	0	-4’105	0	4’105	0
Acquisitions	0	0	0	1’177	1’177
Investissements	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-1’152	0	-2’673	-3’825
Stock final	**1**	**4’606**	**1**	**2’609**	**7’217**

Principes d’amortissements

Biens immobiliers
Année de construction 1991, les coûts de construction sont totalement amortis; la valeur comptable s’élève à CHF 1.00, le terrain est utilisé en droit de construction.

Equipements et véhicules
Sont en général amortis après une durée de 5 ans.

Equipements informatiques et logiciel
Sont en général amortis après une durée de 3 ans.

4. Autres obligations à court terme

Dans les obligations à court terme, les montants suivants envers les institutions de prévoyance sont inclus:

Autres obligations à court terme	**2016**	**2015**
	CHF	CHF
Caisse de pension UGZ, Zurich	29’385	27’222
Autres	1’448	8’920
Total obligations à court terme	**30’833**	**36’142**

5. Provision

	2016	**2015**
	CHF	CHF
Provision variations des cours	**56’000**	**56’000**

La provision de variations des cours est constituée de placements financiers. Le montant de CHF 56’000.00 correspond à env. 10% de leur valeur de marché.

6. Compte de variations du capital affecté de fonds

2015	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de fonds	231’777		-167’531	**64’246**

2016	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de fonds	64’246			**64’246**

7. Compte de variations du capital d’organisation

2015	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de fonds	3’202’153	0	-335’879	**2’866’273**

2016	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de fonds	2’866’273	0	-329’829	**2’536’444**

Le capital d’organisation varie en fonction de la perte de l’exercice 2015.

8. Collecte de fonds et frais généraux de publicité
Ces services ont été entièrement confiés à des sociétés externes. Les coûts correspondent aux dépenses facturées.

9. Frais de personnel

	2016	**2015**
	CHF	CHF
Salaires des employés	1’203’964	1’238’718
Honoraires de tiers	79’550	116’620
Assurances sociales	141’984	158’785
Autres frais de personnel	77’627	51’890
Total frais de personnel	**1’503’125**	**1’566’013**
Charges administratives	277’507	269’671

Les frais du personnel ont été comparé aux activités de chaque employé, ont été analysés et déterminés.

Pour les deux années, le nombre de collaborateurs à plein temps à été inférieur à 10.

10. Travail bénévole

Pour la sonothèque à Collombey VS, des bénévoles ont produit des livres audio d'une durée totale de 1'025 heures en 2016. (2015: 1'110)

11. Travail bénévole/gestion d'affaires

Nos membres du comité central ont effectué 630 heures bénévoles (2015: 670). Ces derniers sont indemnisés selon les directives de la circulaire de l'OFAS et le règlement de remboursement de frais de la CAB. Le montant total des indemnisations du comité central s'élève à CHF 18'520.00.

La responsabilité de gérer les affaires incombe à une seule personne.

12. Frais administratifs de l'association ou de l'organisation

Les charges administratives ainsi que les frais d'entretien ont été calculés selon les factures des fournisseurs.

13. Transactions avec des organisations affiliées/Passif éventuel

Le comité central de la CAB définit lors de sa dernière séance de fin d'année le montant qu'elle attribue à la fondation du centre international des aveugles IBZ à Landschlacht. Lorsque les circonstances le justifient, le comité peut retirer sa promesse de paiement à tout moment, sans aucune formalité. Dans ce cas, la CAB n'est pas obligée de verser des montants non payés.

14. Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels n'a été constaté après la clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et de pertes et annexe) de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Le contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.
En revanche, des vérifications des flux d'exploitation, du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan selon Swiss GAAP FER 21 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 4 avril 2017

HONOLD TREUHAND AG

Freydun Michael Badri
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Sven Meyer
Expert-réviseur

Legs et contributions de fondations

Legs

A la suite du décès de bienfaitrices et bienfaiteurs, nous avons eu le privilège d'accepter des legs très généreux et de libre disposition. Nous sommes, par-delà la mort, à jamais redevables d'une sincère gratitude envers les personnes défuntes suivantes:

- Monsieur Paul W. Schmidhauser

Dons à la suite de décès et en mémoire de membres défunts

- Madame Magi Enz
- Monsieur Josef Hübscher
- Madame Marie Kolly
- Monsieur Paul Leupi
- Madame Maria Pfluger
- Monsieur Paul Schmidhauser
- Madame Jeannette Schneider
- Monsieur Roger Ziegler

Constributions de fondations, d'organisations et de sociétés

- Fondation Hans et Lilly Knecht-Wethli
- Fondation Roches-Utiger
- Fondation Friedrich et Amalie Meyer-Baumann
- Fondation Heinz Schöffler
- Eglise Catholique de la Ville de Zurich
- Loterie Romande (CHF 15'000)
- Fondation Murlifam
- Fondation Jürg Walter-Meier
- Héritage Heinz Oppenheimer
- Fondation Walter L. et Johanna Wolf
- Fondation Hatt-Bucher
- Fondation Dr. Hans Duttweiler
- Pestalozzi Heritage Foundations
- Fondations Edmond de Rothschild
- Fondation Walter L. und Johanna Wolf

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs qui ne sont pas mentionnés sur cette liste.

But et organe de direction

But

L'association a pour but de promouvoir les personnes aveugles, malvoyantes, sourdes-aveugles et malvoyantes-malentendantes sur le plan spirituel, religieux et culturel, de leur offrir des cours de formation continue et de les intégrer à la société, aux moyens de l'entraide.

Organe de direction

Président de l'association
Madame Ruth Häuptli-Pelloli, Zofingen,
signature collective à deux

Vice-président de l'association
Monsieur Franz Fux, Naters,
signature collective à deux

Membres du comité central
Monsieur Rolando Donada, Baden,
signature collective à deux
Madame Vérène Meyer, Lausanne,
Madame Elisabeth Walter, Mümliswil,
Madame Maria Teresa Ziwamil-Lüchinger,
Coldrerio

Les membres du comité central sont élus pour une période de deux ans. La réélection est possible.

Secrétaire central
Peter Jürg Hägler, Mülligen,
signature collective à deux

Organe de révision
Honold Treuhand AG, Zurich

Revues enregistrées

Das gute Wort (La bonne parole)

L'organe de publication de la CAB avec des contributions à des sujets religieux, culturels et sociaux paraît tous les deux mois sur CD Daisy.

Equipe d'auteurs: Helga Gruber
et Bettina Gruber Haberditz
Production: Roland Gruber
Nombre d'abonné(e)s: 186

Tabor

Une sélection d'articles théologiques et de politique vis-à-vis de l'Eglise provenant de publications du domaine ecclésiastique. «Tabor» paraît 4 fois par an.

Rédaction: Bettina Gruber Haberditz
Nombre d'abonné(e)s: 89

LUX VERA

L'organe de publication de la Communauté de travail des associations catholiques d'aveugles de l'espace germanophone. Il paraît en braille, sur CD Daisy, en gros caractères et par courrier électronique.

Rédactrice responsable: Margrita Appelhans, Hildesheim DE.
Nombre d'abonné(e)s en Suisse: 81

Section du Haut-Valais St. Theodul

Rencontre du mois de mai

Le 9 mai, nous faisions une excursion à Visperterminen, village du plus haut vignoble d'Europe, connu sous le nom de «Heida». Visperterminen est situé à 1'300 m au-dessus du niveau de la mer et est divisé en plusieurs fractions. Environ 1'400 personnes habitent dans cette région.

Monsieur Georg Studer nous a guidé à travers le village jusqu'à l'ancienne boulangerie, où on produit encore du pain trois à quatre fois par année. Sur la place du village, Herrenviertelplatz, Monsieur Studer nous explique l'architecture des anciennes maisons valaisannes. C'est ici que les habitants du village se rassemble pour les jours de fêtes, comme par exemple la Fête-Dieu. Au sud du village se trouve la «Burgerhaus» que nous visitons par la suite et où l'équipe de Georg Studer nous sert une bonne raclette et, bien-sûr, le fameux vin «Heida».

Après ce délicieux repas, nous nous sommes rassemblés à l'église, où nous avons célébré une petite messe avec Jean-Marie Perrig. Ensuite, nous avons pris le chemin du retour. Tout le monde était heureux.

Franz Fux
président de la section St. Theodul

Collaboratrices et collaborateurs

Secrétariat général

Peter J.Hägler	secrétaire général
Marko Ackermann	collaborateur ressort conseil
Hans Bühlmann	responsable de formation
Catherine Hägler	responsabilité professionnelle ressort conseil
Monika Meile	collaboratrice finances
Andrea Vetsch	collaboratrice administration des cours

Bibliothèque pour aveugles Landschlacht TG

Urs Rehmann	responsable de la bibliothèque
Hansruedi Bosshard	production livres parlés et Daisy
Bettina Gruber Haberditz	rédaction «Tabor» et «Das gute Wort»
Helga Gruber	rédaction «Das gute Wort»
Roland Gruber	rédaction «Das gute Wort»
Thomas Rietmann	responsable du studio
Barbara Trudel	collaboratrice emprunts et conseils

Sonothèque «Etoile Sonore», Collombey VS

Sr Marie-Paule Mermoud	responsable de la sonothèque
Mr Gilberte Coutaz	collaboratrice

Effectif des membres

Effectif des membres au 31.12.2015	967 personnes
Décès, déménagements, sorties et	
Mise à jour du fichier en 2016	- 14 personnes
Entrées en 2016	+11 personnes
Effectif des membres au 31.12.2016	964 personnes

L'effectif comprend les aides et les personnes abonnées aux revues.

Sections

Adresses des sections

Section Bruder Klaus (Suisse centrale)
Président: Josef Birrer
Erlenweg 1, 6207 Nottwil
Tél. 041 260 96 60
Aumônier: Bruno Hübscher, Lucerne

Section St. Gallus (Suisse orientale)
Présidente: Karla Kunz
Bruggwaldstrasse 51, obvita, 9008 St-Gall
E-Mail karla.kunz@bluewin.ch
Aumônier: Père Toni Durrer, Horw

Section St. Luzius (Argovie, Zurich, Zoug)
Présidente: Karin Oertle
Bächliwies 36, 8184 Bachenbülach
Tél. 044 860 72 78
Aumônière: Anna Wörsdörfer, aumônière catholique des handicapés du canton de Zurich

Section St. Theodul (Haut-Valais)
Président: Franz Fux
Blattenstrasse 2, 3904 Naters
Tél. 027 455 01 67
Aumônier: Abbé Jean-Marie Perrig, Loèche-les-Bains

Section St. Urs und Viktor (Berne, Soleure, Bâle)
Présidente: Elisabeth Walter
Sägereistrasse 4, 4717 Mümliswil
Tél. 062 391 40 14
Aumônier: vacant

Section Sta. Lucia (Tessin)
Président: Sandro Molinari
Fattoria Gerbione 21, 6598 Tenero
Tél. 091 735 69 00
Aumônier: Abbé Don Claudio Flisi, Lugano

Section Notre-Dame de la Lumière
(Fribourg, Vaud, Genève, Bas-Valais, Jura, Neuchâtel)
Président: Louis Polèse
Av. de la Vallombreuse 52, 1004 Lausanne
Tél. 021 624 52 34
Secrétaire: Gemma Marquis
Rue des Amandiers 15, 1950 Sion
Tél. 027 322 13 72
Chanoine: Jean-Michel Lonfat, St. Bernard, Bourg St. Pierre

Manifestations organisées par les sections

Les sections de la CAB veillent à favoriser les échanges entre les membres en proposant diverses activités. Plus de 50 manifestations sont ainsi organisées et finalisées dans les régions par nos différentes sections: journées de rencontres, pèlerinages, mais aussi excursions ou séminaires
de plusieurs jours.

CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

Secrétariat général

Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB)
Schrennengasse 26
8003 Zurich
Téléphone: 044 466 50 60
Fax: 044 466 50 69
E-Mail: info@cab-org.ch
Internet: www.cab-org.ch

Compte postal: 80-6507-7
IBAN: CH05 0900 0000 8000 6507 7

Bibliothèques de la CAB

Blindenbibliothek Landschlacht
Hinterdorfstrasse 29
8597 Landschlacht
Telefon: 071 414 10 00
Téléphone: 071 414 10 00
E-Mail: bbl@cab-org.ch

Étoile Sonore
Sonothèque pour aveugles
Chemin du Monastère 6
1868 Collombey
Téléphone: 024 471 82 10
Fax: 024 471 82 12
E-Mail: etoile-sonore@cab-org.ch
Internet: www.cab-etoilesonore.ch

Centre de vacances et de formation

Internationales Blindenzentrum IBZ
Alte Landstrasse 265
8597 Landschlacht
Téléphone: 071 694 61 61
Fax: 071 694 61 35
E-Mail: info@ibzlandschlacht.ch
Internet: www.ibzlandschlacht.ch